

Les renseignements personnels contenus dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée) et seront utilisés pour répondre à votre demande. Veuillez consulter les instructions pour remplir le formulaire.

Information à votre sujet

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> D ^r Nom de famille		Prénom	
<input type="checkbox"/> Mlle			
Nom de l'entreprise ou de l'organisme (le cas échéant)			
Adresse postale			
Ville ou village		Province	Code postal
Téléphone (le jour)		Courriel	

Au sujet de votre demande

- Quel genre d'information voulez-vous obtenir?
 - Information générale (Le droit de demande initial est de 5 \$. L'explication des frais se trouve dans les instructions.)
 - Information personnelle (Il n'y a pas de droit de demande pour de l'information personnelle.)

- À quel organisme public présentez-vous votre demande? (Veuillez inscrire le nom de l'organisme.)

- Voulez-vous : (a) recevoir une copie du document? OU (b) consulter le document?

- Quels documents voulez-vous obtenir?** Veuillez fournir le plus de détails possible. *(Si vous voulez avoir accès à votre information personnelle, assurez-vous d'inscrire tous les noms que vous avez déjà portés. Pour accéder à l'information de quelqu'un d'autre, vous devez joindre à votre demande la preuve que vous êtes habilité par la loi à agir au nom de cette personne.)*

- Quelle est la période visée des documents?** Veuillez indiquer les dates précises. *(Prière de consulter les instructions pour de plus amples renseignements.)*

Votre signature

Signature	Date
-----------	------

Réservé au Bureau de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée :

Date de réception	Numéro de la demande
-------------------	----------------------

Demande d'accès à l'information — instructions

Vous pouvez accéder à bon nombre de documents des organismes publics sans formuler une demande en vertu de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act (FOIPP)* (loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée). Pour savoir si vous devez formuler une demande en vertu de la loi ou si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire, communiquez avec l'organisme auquel vous présentez une demande.

Information à votre sujet

Dans cette partie, inscrivez :

- votre nom de famille, votre prénom et votre titre;
- le nom de l'entreprise ou de l'organisme que vous représentez (le cas échéant);
- votre adresse postale et votre numéro de téléphone, afin que l'organisme public puisse vous joindre au sujet de votre demande;
- votre adresse courriel, si vous en avez une, par laquelle nous pourrions communiquer avec vous.

Au sujet de votre demande

1. Quel genre d'information voulez-vous obtenir?

Veillez cocher si c'est de l'information **générale** ou **personnelle**.

Information générale

- Le droit de demande initial est de 5 \$. Veuillez envoyer un chèque à l'ordre du ministre des Finances et des Affaires municipales lorsque vous présentez une demande à un ministère. Les autres organismes publics demandent de recevoir un chèque à l'ordre du nom de leur organisme (ex. : la Commission des accidents du travail, le Centre des arts de la Confédération). Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le Bureau de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée au 902-569-0568.
- Vous obtiendrez une estimation des coûts avant le début du traitement de votre demande. Si cette estimation vous convient, vous aurez à payer la moitié des coûts avant le début du traitement de votre demande.
- Vous aurez accès aux documents une fois que vous aurez payé le montant total des coûts.

Information personnelle

- Vous devez fournir une preuve d'identité avant d'obtenir les documents concernant votre information personnelle.
- Si vous formulez une demande d'accès à de l'information personnelle d'une autre personne, vous devez joindre à votre demande la preuve que vous êtes habilité par la loi à agir au nom de cette personne (ex. : une ordonnance de tutelle ou de curatelle, une procuration)
- Il n'y a pas de droit de demande initial pour avoir accès à votre information personnelle, mais si vous avez besoin de photocopies, le coût sera de 8 cents par page.

2. Inscrivez le nom de l'organisme public qui, selon vous, détient les documents que vous voulez obtenir.
3. Veuillez cocher la case précisant si vous voulez une copie du document ou si vous voulez le consulter.

Au sujet de l'information que vous voulez obtenir

1. Quels documents voulez-vous obtenir?
 - Veuillez fournir le plus de détails possible.
 - Si vous avez besoin de plus de place, continuez votre description sur une feuille supplémentaire et joignez-la au formulaire de demande.

Si vous voulez accéder à votre information personnelle, veuillez fournir :

- Votre nom complet;
- Tous les noms que vous avez déjà portés; et
- N'importe quel numéro identificateur qui a trait aux documents, comme un numéro d'employé ou un numéro de dossier.

Si vous voulez accéder à l'information de quelqu'un d'autre, veuillez fournir :

- Le nom complet de cette personne;
- Tous les noms que cette personne a déjà portés; et
- N'importe quel numéro identificateur de cette personne, si vous en connaissez.

Si vous voulez accéder à des documents pour quelqu'un d'autre, vous devrez fournir la preuve que vous êtes habilité par la loi à agir au nom de cette personne.

2. Inscrivez la période visée des documents (ex. : si vous voulez accéder à des documents publiés entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 août 2000, inscrivez ces dates. Si vous voulez accéder à des documents datés du mois d'août 1997 jusqu'à aujourd'hui, inscrivez « août 1997 à aujourd'hui »).

Votre signature

Signez et inscrivez la date sur le formulaire. Ensuite, envoyez-le au Bureau de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée ou à l'organisme concerné.